



Migrations résidentielles :

la Lorraine peu attractive pour les jeunes actifs qualifiés

Dans ses échanges migratoires avec les autres régions, la Lorraine est déficitaire depuis 1990, mais de façon plus réduite entre 2001 et 2006 qu'au cours de la décennie 1990-1999. Les pertes migratoires de la Moselle, département le plus important de la région, influencent fortement les variations régionales. En France, les espaces ruraux connaissent aujourd'hui un attrait renforcé, contrairement à la Lorraine, où seuls les espaces périurbains gagnent des habitants. La population est globalement stable, mais comme partout en France, les mobilités sont plus intenses pour les personnes de 18 à 39 ans, notamment lors des études supérieures et des premières entrées sur le marché du travail. Mais ce sont surtout les couples, jeunes actifs, exerçant des fonctions intermédiaires ou supérieures qui quittent la région. La Meurthe-et-Moselle attire les étudiants, mais nombre d'entre eux quittent la région à la fin de leur formation. En Lorraine, les mouvements migratoires, cumulés aux phénomènes sociaux et naturels, engendrent des modifications du profil de la population résidente, qui pourraient devenir préoccupantes, notamment suite aux départs nombreux des couples avec enfants.



La Lorraine arrive au 4^{ème} rang des régions métropolitaines qui perdent le plus de résidents dans les échanges migratoires, avec un taux de migration annuel moyen sur cinq ans de -25 habitants pour 10 000 habitants présents. Le déficit migratoire lorrain s'est atténué par rapport à son niveau sur la période 1990-1999, à l'opposé de l'évolution qui s'est produite dans la région voisine : l'Alsace. Alors qu'au cours des années 1990, elle affichait encore un solde migratoire positif, elle a rejoint cette fois le groupe des régions du Nord déficitaires dans les migrations interrégionales.

partie Nord-Est du pays. Ce clivage, déjà observé lors de la décennie précédente, est confirmé par les tendances migratoires de la période 2001-2006. C'est en Île-de-France (-66 habitants par an pour 10 000 résidents) que la perte nette d'habitants est la plus importante. La Champagne-Ardenne (-45) se place en seconde position, suivie par le Nord-Pas-de-Calais (-40).

Le rural moins attractif en Lorraine

Les mouvements migratoires opérés en France entre 2001 et 2006, montrent que plus les départements sont ruraux, plus ils

Le Sud et l'Ouest de la France attirent toujours de nouveaux habitants, au détriment de toute la

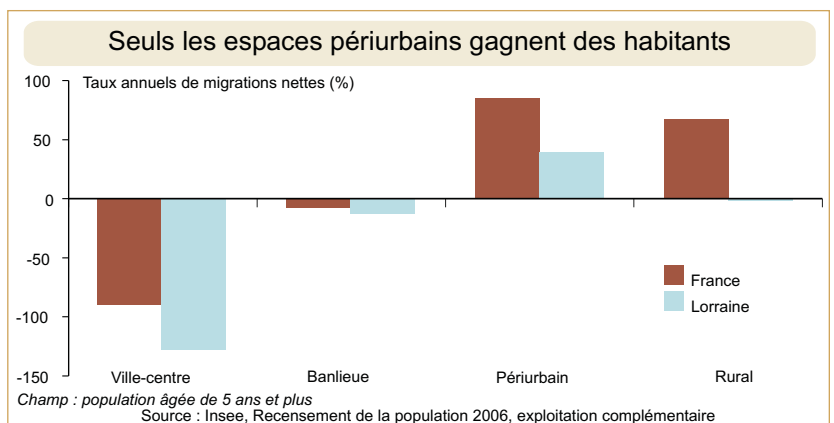
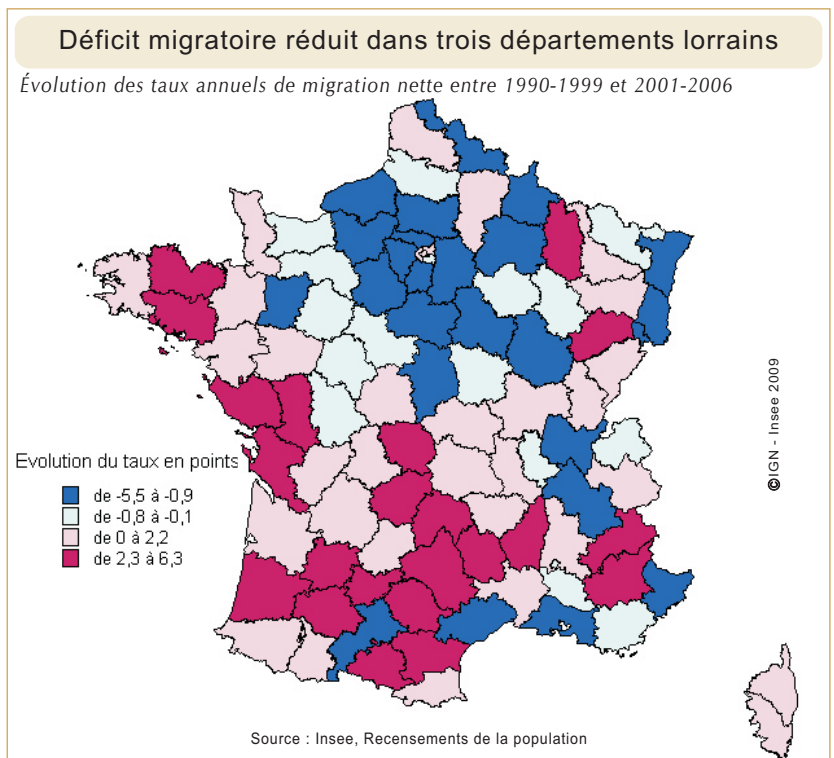
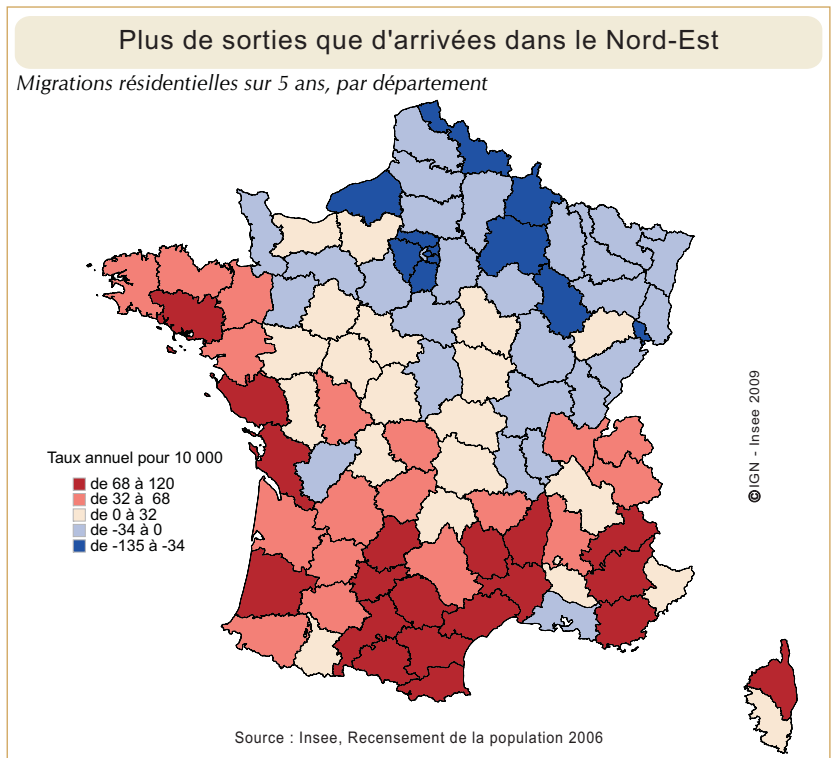
ont tendance à être attractifs. Cette relation entre ruralité et attractivité était beaucoup moins marquée dans les années 1990. Elle est sans doute à relier avec la forte hausse des prix dans l'immobilier, qui a poussé les propriétaires à investir dans des contrées moins onéreuses.

En Lorraine, le déficit migratoire se retrouve sur l'ensemble des départements. Cependant, il s'est réduit dans trois sur quatre ; seule la Moselle est exclue de ce ralentissement. Les deux départements ruraux de la région, Meuse (-13 habitants par an pour 10 000 habitants présents) et Vosges (-15), perdent proportionnellement à leur population beaucoup moins d'habitants dans les échanges migratoires avec le reste de la France, que la Meurthe-et-Moselle (-23) et la Moselle (-32), départements plus urbains et plus peuplés. Ces différences s'expliquent en partie par la structure de la population : en effet, la population âgée de 18 à 39 ans, âges où les migrations sont les plus fréquentes, est moins importante dans la Meuse (26,7%) et dans les Vosges (25,8%) qu'en Meurthe-et-Moselle (31%) et en Moselle (29,2%). À l'inverse, la part de population âgée de 60 ans ou plus est plus importante dans les deux départements ruraux ; cette population est traditionnellement beaucoup moins mobile que les plus jeunes.

Le mouvement général en matière de migrations internes en France fait apparaître des villes-centres et des banlieues qui se vident, contrairement aux espaces périurbains et ruraux qui captent de nouveaux habitants. Ce n'est pas le cas en Lorraine où les campagnes perdent encore des résidents entre 2001 et 2006, mais de manière beaucoup plus réduite qu'entre 1990 et 1999.

Plus de départs que d'arrivées

Dans ses échanges avec les autres régions, la Lorraine est déficitaire : 121 400 personnes l'ont quittée (5,6% de la population), soit 27 200 de



plus que d'entrants. La moitié de ce déficit incombe à la Moselle et un quart à la Meurthe-et-Moselle ; le dernier quart se partage entre les Vosges pour les deux tiers, et la Meuse pour un tiers.

Les régions métropolitaines que l'on quitte le plus sont l'Île-de-France ; le Centre ; la Champagne-Ardenne et la Picardie, qui ont toutes un taux de départs de plus de 8%.

En Lorraine, plus de 10% de la population a quitté les départements de la Meuse et de la Meurthe-et-Moselle en cinq ans, contre 7% en Moselle et dans les Vosges. Mais certains départs correspondent à des arrivées dans des départements voisins. Ainsi, 2,9% de la population lorraine (soit 63 000 habitants de 5 ans et plus) a déclaré habiter précédemment dans un autre département de la région.

En cinq ans, 94 200 habitants en provenance d'autres régions françaises sont venus s'installer en Lorraine, ce qui représente 4,3% de la population régionale moyenne sur cette période. Dans le classement des régions, ce taux en fait l'avant-dernière région, juste avant le Nord-Pas-de-Calais (2,9%), la caractérisant de «peu attractive». Par contre, l'héliotropisme est très marqué dans certaines régions où régulièrement de nouveaux habitants viennent vivre : 10,6% de la population du Languedoc-Roussillon résidait dans une autre région cinq ans auparavant. De même, Midi-Pyrénées, Aquitaine et Corse, mais aussi plus à l'ouest et au centre du pays, Poitou-Charentes, Limousin et Centre, accueillent toutes de 8 à 9% de population nouvelle sur leur territoire.

Une population peu mobile

À la question posée lors des enquêtes annuelles de recensement : «Où habitiez-vous le 1^{er} janvier année n-5 ?», 66,7% des Lorrains ont répondu habiter le même logement, 10% habitaient dans un autre logement de la commune, et 14,2% dans une autre commune du département.

Les Lorrains sont majoritairement stables : 95,7% de la population habitait déjà dans la région cinq ans auparavant, soit un point de plus qu'en moyenne nationale.

C'est la deuxième région la plus stable derrière le Nord-Pas-de-Calais (97,1%), mais elle est suivie de près par l'Alsace (95,5%).

La Moselle, avec 94,5% de population qui n'a pas changé de département, est le 4^{ème} département le plus stable en France, après le Nord (95,3), le Haut-Rhin (94,9) et le Pas-de-Calais (94,7).

À l'inverse, seulement 89,4% des habitants du Languedoc-Roussillon résidaient déjà dans cette région cinq ans avant. La Meuse (89,9% de population stable) est le département lorrain qui accueille la plus forte proportion de nouveaux arrivants (10,1%), eu égard à sa population moyenne, en particulier de jeunes ménages avec des enfants.

Des migrations parmi les étudiants et les jeunes actifs

Dans la population lorraine âgée de 5 ans ou plus, les départs sont supérieurs aux arrivées à tous les âges. Néanmoins 40,5% des émigrants de la région sont âgés de 25 à 39 ans, alors que les résidents de cet âge ne représentent que 20% de la population lorraine. Le déficit migratoire à cet âge est responsable pour près de la moitié du déficit global en Lorraine, soit -13 200 personnes en cinq ans.

Plus des trois quarts (75,6%) des sortants de la Lorraine ont moins de 40 ans. Ce sont donc principalement de jeunes actifs, parfois accompagnés d'enfants, ou des étudiants (19,2% des sortants ont entre 18 et 24 ans) qui ont quitté la région au cours des cinq années qui ont précédé leur recensement. 7% seulement des départs concernent des personnes âgées de 60 ans ou plus.

Cependant, parmi les départements lorrains, les mouvements migratoires diffèrent : 22 500 jeunes âgés de 18 à 24 ans sont arrivés en Meurthe-et-Moselle. C'est la seule tranche d'âge de ce département pour laquelle la différence entre les arrivées et les départs est positive : +10 200 personnes en cinq ans. Les trois autres départements sont déficitaires dans les échanges migratoires d'habitants de cet âge. La présence d'universités et d'écoles d'enseignement supérieur sur l'agglomération nancéenne explique l'attrait des jeunes pour la Meurthe-et-Moselle ; elles sont d'ailleurs attractives également pour des étudiants en provenance de départements situés en dehors des limites régionales, souvent proches comme la Haute-Marne par exemple. C'est aussi le seul département lorrain où les entrées sont plus nombreuses à cet âge que dans la tranche des 25 à 39 ans.

La Moselle est responsable de plus de la moitié du déficit migratoire lorrain

En %	Lorraine	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges
Part de la population	100,0	31,0	8,3	44,3	16,4
Part du déficit migratoire	100,0	28,8	4,3	56,7	10,1

Champ : population âgée de 5 ans et plus
Source : Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

70% du déficit migratoire concerne une population âgée de moins de 40 ans

Classe d'âge	Part dans la population (%)	Part dans le déficit migratoire (%)
5-17 ans	16,9	11,5
18-24 ans	10,0	7,7
25-39 ans	20,5	48,5
40-59 ans	30,2	20,7
60-74 ans	14,1	8,4
75 ans et plus	8,5	3,2
Ensemble	100,0	100,0

Champ : population âgée de 5 ans et plus
Source : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

La Lorraine ne retient pas les cadres

Les échanges migratoires entre la Lorraine et les autres régions sont déficitaires dans toutes les catégories sociales. Mais la moitié du déficit migratoire est due aux sorties de la région de résidents répartis entre deux catégories sociales : les cadres et les professions intermédiaires. Les cadres ne représentent que 5% de la population lorraine, mais ils sont responsables de 26% du déficit migratoire total, du fait des départs non compensés par des arrivées. La Meurthe-et-Moselle, grâce à sa métropole universitaire, forme en effet de nombreux étudiants qui, à la fin de leurs études, vont chercher un emploi de cadre hors de la région. Les personnes qui occupent une profession intermédiaire (11% de la population) quittent elles aussi la Lorraine pour d'autres horizons, sans être remplacées par des personnes de même catégorie sociale (24% du déficit migratoire sur cinq ans).

Les déficits migratoires des retraités et des autres inactifs génèrent, presque à parts égales, un autre quart du déficit global, le dernier quart regroupant toutes les autres catégories socioprofessionnelles.

Mais les migrations les plus importantes en volume concernent la catégorie sociale «autres inactifs», qui comprend les femmes et hommes au foyer, et toutes les personnes n'ayant jamais travaillé (hormis les étudiants) : 22 700 ont quitté la Lorraine entre 2001 et 2006, alors que 19 000 sont arrivés, représentant 18,7% du total des sorties et 20,2% des arrivées. Viennent ensuite les employés, puis les personnes qui occupent une profession intermédiaire : ces trois catégories sociales cumulent 55,2% des arrivées et 53,2% des départs.

La Meurthe-et-Moselle ne gagne que des étudiants, mais en grand nombre (9 800). Les départements de la Meuse et des Vosges attirent quant à eux des retraités, des artisans et commerçants, d'autres inactifs (personnes n'ayant jamais travaillé, y compris enfants), et des agriculteurs. De plus, la Meuse est aussi excédentaire dans les échanges mi-

gratoires des ouvriers et des employés avec les autres départements de France.

Les personnes seules en ville, les familles à la périphérie

Les taux de migration sont tous négatifs en Lorraine, quel que soit le type de ménage. Les départs importants des couples avec enfants (55 200 personnes) ne sont pas compensés par les arrivées (45 900 personnes).

Les couples, avec ou sans enfant(s), représentent 74,4% de la population, et les départs non équilibrés par des arrivées de ces types de ménages génèrent 70% du déficit total. Les personnes seules sont plus mobiles que la moyenne ; bien qu'elles ne représentent que 14% de la population, elles engendrent 20% du déficit. Mais ce sont les ménages composés de plusieurs personnes sans lien de famille qui sont

les plus mobiles. Ils sont peu nombreux dans la région (2,3% de la population), mais leurs migrations produisent 7,5% du déficit lorrain. Ces ménages sont souvent composés de colocataires jeunes, étudiants ou actifs, souvent dans des situations provisoires.

Ces deux derniers types de ménages (personnes seules et ménages de plusieurs personnes sans lien de famille) sont aussi fréquents parmi les arrivées en Lorraine. Ils viennent en particulier s'installer en Meurthe-et-Moselle de préférence aux autres départements lorrains, et le nombre des arrivées dépasse le nombre des départs pour ces catégories seulement dans ce département, ce qui confirme la présence d'une majorité d'étudiants parmi ces ménages. Cependant, ces arrivées ne compensent pas les départs des couples, pas plus en Meurthe-

Cadres et professions intermédiaires : 50% du déficit migratoire

Catégories socioprofessionnelles	Part dans la population (%)	Part dans le déficit migratoire (%)
Agriculteurs	0,7	0,3
Artisans, commerçants	2,1	2,4
Cadres	5,1	26,0
Professions intermédiaires	11,0	23,8
Employés	15,1	9,0
Ouvriers	14,6	8,5
Elèves, étudiants	8,8	4,8
Retraités	21,3	11,8
Autres inactifs	21,2	13,4
Ensemble	100,0	100,0

Champ : population âgée de 5 ans et plus

Source : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Les couples quittent la Lorraine

Type de ménages	Part dans la population (%)	Part dans le déficit migratoire (%)
Couples sans enfant	25,1	36,1
Couples avec enfants	49,3	34,3
Personnes seules	14,1	19,7
Plusieurs personnes, sans lien de parenté	2,3	7,5
Familles monoparentales	9,2	2,4
Ensemble	100,0	100,0

Champ : population âgée de 5 ans et plus

Source : Insee, Recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

et-Moselle que dans l'ensemble de la Lorraine.

Les deux départements ruraux accueillent plutôt des familles (couples avec enfant(s)), et plus qu'il n'en part. L'arrivée de familles monoparentales dans les Vosges a produit quant à elle un gain de 823 personnes.

Modifications sensibles de la structure de la population

Les mouvements migratoires en Lorraine, combinés parfois aux modifications des comportements sociaux et aux évolutions démographiques, ont un impact direct sur la structure de la population. Les variations constatées au niveau régional se déclinent sur les

quatre départements, quelquefois avec des effets accentués ou réduits pour l'un ou l'autre.

En 2006, résultat des flux migratoires et des phénomènes de décohabitation, la région compte 6% de couples avec enfant(s) de moins qu'en 1999. Dans une catégorie de ménage qui représente à elle seule plus de la moitié de la population (51,6%), cette baisse peut être lourde de conséquences, tant sur la population active, que sur le nombre d'enfants dans les écoles par exemple. Elle ne peut être compensée dans ces conséquences par l'augmentation du nombre de couples sans enfant (+2,4%), qui eux représentent à peine un quart de la population (23,7%), même cumulée à l'augmentation

du nombre de personnes seules (+2,1% pour 13,3% de population dans cette catégorie).

Le déficit migratoire des personnes âgées de moins de 40 ans génère également une modification des structures de la population par âge : la proportion de personnes âgées de plus de 40 ans a augmenté de 3,7% entre 1999 et 2006.

En revanche, les nombreux départs de cadres n'ont pas fait chuter le taux d'actifs de cette catégorie sociale en Lorraine, signe d'une élévation du niveau des qualifications et des emplois. Comme en France de province, il a augmenté d'un point, passant à 4,8% de la population en 2006. La catégorie «profession intermédiaire» connaît le même type d'évolution et représente aujourd'hui 10,4% de la population ; les «autres inactifs» ne représentent plus quant à eux que 25,9% de la population (-4,7% depuis 1999).

La plus forte augmentation se remarque dans la proportion de retraités qui augmente de 2,9 points mais reste en dessous de la moyenne nationale (19,8% en Lorraine, contre 21,9% en France de province).

■ Mireille FLORÉMONT

Définitions

Solde migratoire interne : le solde migratoire interne d'une zone (département, région...) est la différence entre le nombre d'entrants dans cette zone, en provenance du reste de la France, et le nombre de sortants de cette zone, vers le reste de la France (métropole + DOM + Collectivités d'Outre-Mer).

Population moyenne : c'est la population stable de la zone augmentée de la moitié des entrants et de la moitié des sortants.

Taux annuel de migration nette : c'est le rapport entre le solde migratoire annuel et la population moyenne de la zone d'étude. Il permet les comparaisons de zones de tailles différentes.

Moselle : un solde migratoire interne négatif, mais une population soutenue par les nouveaux résidents frontaliers

La Moselle a perdu 15 400 habitants dans ses échanges migratoires avec les autres départements français, soit 56,6% du déficit migratoire lorrain entre 2001 et 2006. Le taux annuel de migration nette interdépartementale s'est dégradé dans ce département par rapport à son niveau sur la période 1990-1999, à l'inverse des évolutions constatées dans les trois autres départements régionaux.

Au jeu des mouvements migratoires internes en France, la Moselle est déficitaire pour toutes les tranches d'âge (population âgée de 5 ans et plus), dans toutes les catégories professionnelles, et quel que soit le type de famille.

Cependant, entre 1999 et 2006, la population de la Moselle s'est accrue de 13 300 personnes, représentant 52,6% du gain de population total en Lorraine. Cet accroissement est dû à deux composantes :

- un solde naturel (plus de naissances que de décès) important dans ce département : 22 400 personnes en 7 années (1999-2005) ;

- une immigration de personnes en provenance de l'étranger (non prises en compte dans cette étude). En effet, le département de la Moselle, frontalier avec le Luxembourg et l'Allemagne, et proche de la Belgique, abrite de nombreux travailleurs frontaliers, et de fait attire de nouveaux résidents en provenance des pays voisins. Ainsi en 2006, parmi les travailleurs frontaliers résidant en Lorraine, environ 4 200 résidaient de l'autre côté des frontières cinq ans auparavant : 2 300 en Allemagne, 1 400 au Luxembourg et 500 en Belgique.

Savoir plus :

- La population active lorraine à l'horizon 2020 : des inflexions à soutenir pour enrayer une baisse engagée dès 2006, *Économie Lorraine* n°178, juillet 2009

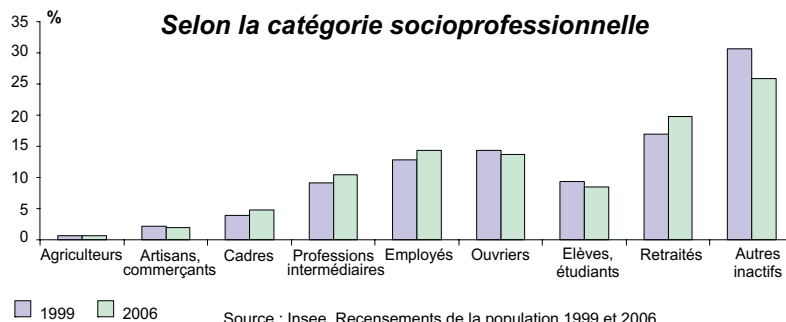
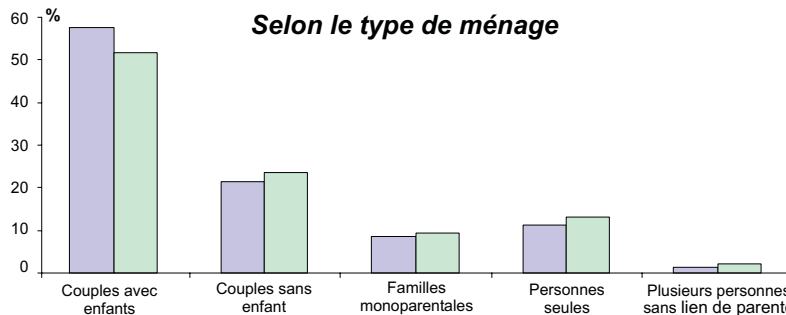
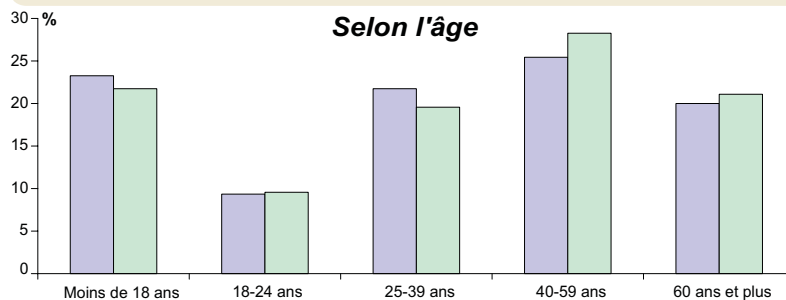
- Recensement de la population 2006 : Les migrations entre départements : le Sud et l'Ouest toujours très attractifs, *Insee Première* n°1248, juillet 2009

- Le logement des Lorrains en 2006 : une forte dynamique malgré une population stagnante, *Économie Lorraine* n°176, juillet 2009

- Recensement 2006 : une croissance faible et limitée aux espaces périurbains, *Économie Lorraine* n°153, janvier 2009

Site internet : www.insee.fr

Profil de la population lorraine



■ 1999 ■ 2006

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006

Ministère de l'Économie,
de l'Industrie et de l'Emploi

Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot

CS 54229

54042 NANCY CEDEX

Tél : 03 83 91 85 85

Fax : 03 83 40 45 61

www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FRANÇOIS

Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Christian CALZADA

Gérard MOREAU

RESPONSABLE ÉDITORIALE

ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS

ÉDITORIAUX

Édith ARNOULD

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657

© INSEE 2009

Source

Les informations sont issues d'une question figurant dans le bulletin individuel du **recensement** et portant sur le lieu de résidence (commune) cinq ans plus tôt. Dans les recensements classiques, il s'agissait du lieu de résidence au 1^{er} janvier de l'année du recensement antérieur (lors du recensement de 1999 : lieu de résidence le 1^{er} janvier 1990). Désormais, la période observée est plus courte, donc elle permet une meilleure observation des migrations. Les migrations intermédiaires dans l'intervalle des deux dates ne font pas l'objet d'interrogation dans le recensement.

Les statistiques sur les migrants (personnes ayant changé de lieu de résidence) ne concernent que les personnes âgées de 5 ans ou plus, appartenant à un ménage résidant en France.

Les échanges avec l'étranger ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Les caractéristiques sociodémographiques des migrants (âge, catégorie socioprofessionnelle...) sont celles déclarées lors de l'enquête de recensement. Le recensement ne permet pas d'appréhender les changements de situation intervenus au cours des cinq ans. Ainsi, lorsque l'on parle de migrations de cadres, il s'agit de migrations d'individus qui sont cadres à l'issue de la migration.